

Une huilerie antique ? : La chevalière

Responsable d'opérations

Bernard Sillano

En 1998, la création d'un giratoire au lieu-dit « la Chevalière », à 2 km au nord d'Aix-en-Provence, a motivé la fouille préventive d'un établissement agricole antique, qui est apparu conservé de manière très lacunaire ; au sud, il a été éventré par le percement d'une voie et ses élévations, ainsi que ses sols ont été en grande partie détruits par l'érosion (402). On sait par ailleurs, grâce à une information orale signalant la découverte de dolia très au-delà de la rue, que l'essentiel du site antique s'étendait hors de l'emprise de fouille.

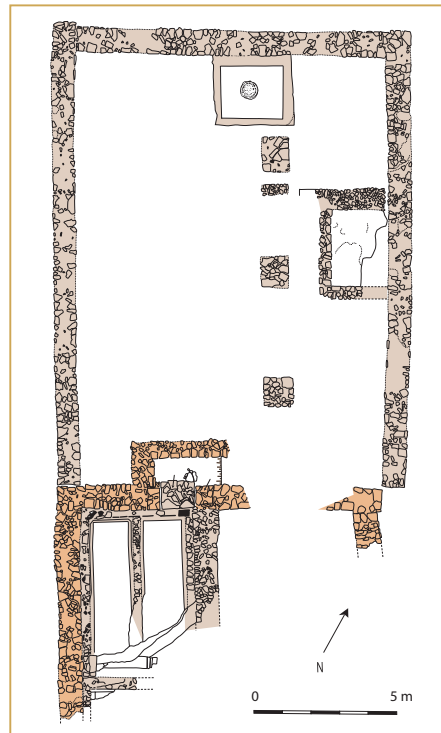


Il faut donc bien avoir en mémoire que les vestiges décrits infra ne représentent qu'une partie, sans doute infime, d'un établissement qui devait se développer sur plusieurs milliers de mètres carrés (403).

Les vestiges étudiés se répartissent en deux ensembles bâtis, dont les orientations divergent et qui ont été édifiés en plusieurs phases que nous ne détaillerons pas ici.

Le bâtiment est

À l'est se développe un bâtiment de forme rectangulaire, large de 10 m et divisé en deux pièces (404). Dans l'une d'elles, au sud et incomplète, ont été construits trois bassins. Deux d'entre eux, dont il ne reste que les fonds en béton de tuileau, présentent la particularité d'être jumelés (405). Le troisième a été aménagé en contrebas des précédents. L'autre pièce, au nord, est divisée par un alignement de piliers qui soutenaient certainement le faîtage de la toiture. Un petit bassin, appuyé contre son mur nord, est fait d'un bloc en béton de tuileau de 0,55 m d'épaisseur, percé en son centre d'un large trou circulaire. Un autre, plus frêle, est disposé contre le mur gouttereau est. Le mobilier trouvé dans ce bâtiment ne donne pas une datation précise.

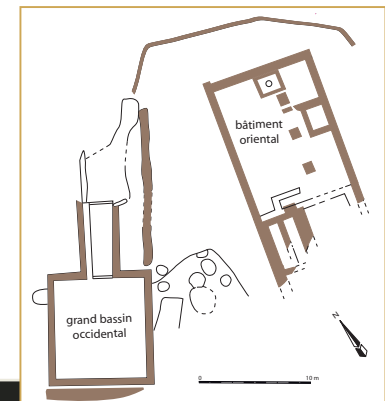


404 Plan du premier bâtiment



402 Vue aérienne des vestiges.

405 Vue des deux cuves.



403 Plan d'ensemble des vestiges.

Le bâtiment ouest

A l'ouest, se trouve un grand bassin établi dans la pente du terrain (406). Mesurant 9,90 m par 8,25 m de côté, pour une profondeur minimale de 1,65 m, il est en grande partie enterré, tout en dépassant légèrement du sol, particulièrement au sud où sa fermeture est constituée de deux murs accolés. Le fond, épais de 60 cm, est fait de deux couches de béton de tuileau disposées sur un radier de pierres et les murs sont enduits d'opus signinum, l'étanchéité dans les angles étant assurée par des bourrelets en quart-de-rond. Un exutoire a été aménagé à 0,25 m au-dessus du fond.

Le canal assurant l'alimentation de ce bassin depuis le nord, présente plusieurs états de construction. Il s'agit dans un premier temps d'un conduit de 2,50 m de large, situé dans l'axe du bassin et affectant une forte pente. Sa partie basse est alors enduite d'un béton de type hydraulique. Par la suite, ce canal a été rétréci et son fond refait ; il est désormais pavé de dalles calcaires et aménagé à l'aide de blocs taillés en remploi parfaitement horizontaux qui forment deux marches. En amont, le chenal est plus large et un bloc disposé de chant, permet son rétrécissement.

Ce canal est alimenté par un aqueduc de faible capacité. Fait de pierres et de briques, il contourne le premier bâtiment, ce qui permet de dire qu'il lui est postérieur. Par ailleurs, le mobilier recueilli entre les murs et la tranchée d'installation du bassin date la construction de la fin du I^{er} s. ap. J.-C.

Une découverte oléicole

Dans le comblement du bassin, a été trouvée une orbis de trapetum, c'est-à-dire une meule en pierre hémisphérique de 0,60 m de diamètre, percée d'un trou axial (407). Jumelées par deux, et tournant dans un réceptacle creux, ces meules étaient utilisées pour broyer les olives à l'époque antique. L'établissement de la Chevalière avait donc une vocation oléicole et les quelques structures conservées du premier bâtiment pourraient s'y rapporter, même si le caractère lacunaire de l'édifice ne permet pas de les identifier formellement. La fabrication de l'huile d'olive nécessite, en effet, des bassins successifs pour décantier l'eau, d'autres pour recevoir l'huile de première pression.

Le grand bassin occidental et sa rampe sont plus difficiles à interpréter. Du fait de sa grande dimension, il a peut-être constitué une réserve d'eau car l'aqueduc qui l'alimentait n'avait pas nécessairement un flux pérenne et une strate de calcaire à silex apparente vers le nord peut avoir fait office d'impluvium. Ceci expliquerait que l'embranchement du haut soit surcreusé en amont et, à la manière d'un déversoir, retienne la fraction grossière, tandis que l'évacuation se situe en hauteur pour la décantation. Varron, un agronome latin du I^{er} s. av. J.-C., préconisait, pour les grandes exploitations, l'aménagement d'un bassin « destiné à recevoir les eaux pluviales qui (...) en coulant sur un plan incliné, formeront abreuvoir où les bœufs (...) pourront boire et se baigner ». La rampe d'accès semble abonder dans le sens d'une réserve d'eau, mais le bassin, par sa qualité de construction, paraît un peu « luxueux » pour des animaux. Il reste, pour l'instant, inédit.



407 L'orbis de trapetum.



406 Le bassin vu du Nord (en haut) et vu du Sud (en bas)